

De la neutralisation des FDLR à l'Est de la RDC au regard de l'accord de paix du 27 juin 2025 : défis et perspectives.

Degaule Mayungu Matondo*

Résumé

La RDC et le Rwanda entretiennent des relations tendues depuis presque trois décennies qui ont provoqué des accusations mutuelles à la suite des actions des groupes armés dans l'Est de la RDC. Au regard de l'accord de paix signé entre les deux pays le 27 juin 2025, les parties conviennent de mettre en œuvre le Plan harmonisé de neutralisation des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) et de désengagement des forces/levée des mesures défensives du Rwanda (CONOPS) du 31 octobre 2024. Différentes stratégies de désarmement, de rapatriement et de réintégration des membres des FDLR ont été mises en œuvre avec des résultats mitigés, les efforts pour résoudre les conflits armés et stabiliser la région sont entravés par la complexité des enjeux liés aux FDLR. La communauté internationale continue de rechercher des solutions pour désarmer les FDLR et stabiliser la région car les FDLR sont bien plus qu'un simple groupe armé; elles représentent un enjeu complexe qui touche à la stabilité régionale, aux droits humains et aux relations bilatérales entre les pays des Grands Lacs.

Cette situation nécessite une approche internationale coordonnée et constitue un grand défi à relever pour le gouvernement car par la nature complexe de ce groupe armé (FDLR), une stratégie efficace doit combiner des actions militaires, des efforts de diplomatie, des programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) et des initiatives pour lutter contre l'impunité. Cette diversité rend difficile l'application d'une stratégie unique.

Mots clés : RD Congo, Rwanda, conflits armés, FDLR, Accord de paix

Introduction

Les FDLR sont considérées comme une menace pour la stabilité de la région des Grands Lacs, en particulier pour le Rwanda et la RDC. Le groupe est accusé de violations graves des droits humains, notamment de meurtres, de viols et de déplacements forcés, particulièrement contre les femmes et les enfants. Les FDLR sont au cœur des tensions entre le Rwanda et la RDC, chaque pays accusant l'autre de les soutenir ou de les tolérer. Les Nations Unies ont suivi de près les activités de ce groupe armé et ont imposé des sanctions à certains de leurs membres.

* Docteur en Relations Internationales (Université de Kinshasa, UNIKIN), Spécialiste des questions géopolitiques et géostratégiques, Professeur Associé à l'Université de Kikwit et à l'Université Catholique du Congo.

Les FDLR entretiennent des liens avec d'autres groupes armés actifs en RDC, ce qui complique davantage la situation sécuritaire. Par conséquent, leur présence contribue à l'instabilité persistante dans l'est de la RDC, avec des conséquences humanitaires désastreuses.

Le plan harmonisé pour la neutralisation de ce groupe et le désengagement des Forces/ Levée des Mesures Défensives du Rwanda (Plan Harmonisé) a fait objet de la réunion du 12 octobre 2024 et a chargé la Facilitation de préparer un Concept d'opérations (CONOPS) sur la neutralisation des FDLR et la revue des mesures défensives du Rwanda, en tenant compte des préoccupations soulevées par toutes les parties. Le CONOPS devait être examiné par les experts du renseignement lors de leur réunion du 30–31 octobre 2024, avant une autre Réunion Ministérielle pour examiner le rapport des experts. Le plan proposé décrit une séquence d'activités à entreprendre par les Forces armées de la RDC (FARDC) et Rwanda Defence Force (RDF) respectivement pour la neutralisation des FDLR et la revue des mesures défensives du Rwanda. Il met l'accent sur une coordination étroite entre les deux armées nationales respectives avec le soutien du Mécanisme de vérification ad hoc dirigé par l'Angola pour mener à bien la mission.¹

A cet effet, l'Union Africaine a mandaté le Président de la République d'Angola, Son Excellence Joao Manuel Gonçalves Lourenço, le Champion de l'UA pour la paix et la réconciliation en Afrique, pour faciliter le dialogue entre la RDC et le Rwanda, jouant un rôle important dans la désescalade des tensions à l'est de la RDC. Dans ce contexte, une série de réunions ministérielles réunissant les ministres des Affaires étrangères de la RDC et du Rwanda sous la facilitation de leur homologue angolais se sont déroulées à Luanda depuis le 21 mars 2024. La dernière et cinquième réunion a eu lieu le 12 octobre 2024, pour examiner le plan harmonisé de neutralisation des FDLR et désengagement des Forces et la revue des mesures défensives du Rwanda adoptées par les experts du renseignement des trois pays à Rubavu, les 29 et 30 août 2024.

Il sera ainsi question dans cet article de réfléchir sur les défis à relever en vue de proposer des perspectives pour la neutralisation des FDLR à l'est de la RDC. Pour ce faire, cet article abordera les trois points suivants : l'aperçu sur les FDLR, le processus de leur neutralisation et les défis à relever.

A. Bref aperçu sur les FDLR

Ayant quitté le Rwanda depuis 1994, ces rebelles hutus rwandais, que les diplomates rangent indistinctement sous l'étiquette d'Interahamwe ou d'ex-FAR, voire sous celle de génocidaires, se sont d'abord organisés en un mouvement nommé ALIR (Alliance pour la libération du Rwanda), qualifiée d'organisation terroriste par le Département d'État américain, allié du Rwanda, et qui visait à lutter par les armes pour rentrer dans leur pays. Leurs tentatives ayant échoué, ils se sont implantés avec leurs dépendants ou intégrés souvent par mariage mais, toujours par la force des armes dans les terroirs du Nord et du

1 Accord de paix entre la RDC et le Rwanda du 27 juin 2025.

Sud-Kivu en adoptant une nouvelle appellation, celle des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR).

On ne dispose que d'approximations contradictoires sur le nombre de combattants des FDLR dans les deux Kivu. En 2024–2025, le gouvernement congolais les estime à 130 000 ⁽⁶⁷⁾. Même s'il existe des factions dissidentes au sein de ce groupe armé (RUD-URUNA, CMC-FOCA, Rasta), il paraît évident que les combattants FDLR sont militairement et politiquement bien organisés, ce qui peut être attribué à la vigueur du contrôle social et de l'obéissance au chef qui ont toujours été marquants au Rwanda, et qui sont d'autant plus prégnants que les rebelles rwandais se trouvant en terre étrangère.

Sur le plan politique, une direction, officiellement installée dans le Masisi, regroupe six leaders dont trois résident en Europe et que l'on considère généralement comme écoutés et suivis sur le terrain, bien que les combattants FDLR soient autosuffisants en termes de ressources financières. Depuis 2003, dans la foulée de négociations facilitées par la Communauté Sant'Egidio, une fraction de cette direction a souhaité adopter un ton modéré en s'engageant « à lutter contre toute idéologie de la haine ethnique ».² La « direction militaire » (FOCA), par contre, a davantage trempé dans le génocide. Elle exerce son autorité sur deux divisions militaires disposant d'un armement plus sophistiqué que celui qu'ils avaient amené du Rwanda et d'une base dans chacune des provinces du Kivu, comprenant un « commandant suprême », Sylvestre Mudacumura,³ un adjoint, un chef d'état-major, six lieutenant-colonel chargés de la logistique, de l'administration, de l'entraînement,⁴ etc...

B. Du processus de neutralisation

1. L'accord de PRETORIA du 30 juillet 2002

Porté sur la question de paix et de neutralisation des forces dites génocidaires issues du Rwanda, en date du 30 juillet 2002, les Présidents de la RDC, Joseph KABILA KABANGE et du Rwanda, Paul KAGAME, ont signé à Pretoria un protocole d'accord de paix sur le retrait des troupes rwandaises du territoire congolais et le désarmement des forces négatives des ex-FAR et des milices Interahamwe en RDC. Cet accord postule que la réussite du programme DDRR est le socle de la RDC dans ce sens que ce programme piloté par la MONUC devrait permettre, sur la base d'une approche volontaire de démobiliser toutes les forces génocidaires et de les rapatrier au Rwanda.

Le programme décidé dans les termes de l'accord de Lusaka, traduit l'engagement de la communauté internationale à assurer à travers des appuis financiers et techniques en faveur

2 Il s'agit entre autres de stocks d'armes qui ont été vidées à au moins deux reprises à Nyanzale et Katala au Nord-Kivu et qui étaient souvent le produit d'achats non déclarés des FARDC.

3 Un personnage peu discret et qui n'aime pas l'exposition médiatique à l'inverse de son homologue du CNDP, le général Laurent Nkunda.

4 *Pole Institute*, La conférence de Goma et la question des FDLR au Nord et au Sud-Kivu. État des lieux, Kinshasa, 11 mars 2008, p.15.

de deux gouvernements, les conditions possibles de restaurer la paix. Dans le concret, il s'avère difficile de forcer l'efficacité d'un tel programme sur la base du volontariat. La question essentielle réside dans le fait que les militaires hutus étant convaincus que leur retour peut occasionner des risques d'insécurité pour eux-mêmes non pas uniquement à cause de ce qu'ils ont fait, mais aussi et surtout de ce qu'ils sont, le volontariat devient une appréciation reconnue aux FRDL de rentrer au Rwanda ou de rester en RDC. Ils seront à l'abri de l'insécurité, il ne dit pas non plus qu'en rentrant au Rwanda, ils seront en sécurité. Tout se fonde sur des garanties ou des promesses qui s'effritent dans un climat de suspicion.

En application de cet accord, en octobre et en novembre 2002 des dizaines de Hutu ont quitté le territoire congolais à l'initiative de la République Démocratique du Congo et de la communauté internationale.

Par ailleurs, dans la même ligne de conduite le gouvernement congolais a présenté le 30 octobre 2007, le plan d'action pour régler le problème des ex-FARS. La réponse a été contre la proposition de la part du gouvernement Rwandais.

II. Opération militaire conjointe rwando-congolaise

Baptisée aussi « opération Kimia 1 », cette opération avait pour but de mettre en œuvre l'accord de Nairobi pour désarmer par la force les FDLR à l'Est de la République Démocratique du Congo. Plus de deux mille soldats rwandais et les agents de renseignement de Kigali pour délocaliser les FDLR avaient atterri sur le sol congolais et la détermination de Kinshasa semblait plus grande que l'habitude pour poursuivre les FDLR.

Mais cette opération militaire conjointe n'a pas pu réussir à briser les FDLR dont l'appareil de commandement est resté intact. La délégation du Conseil de Sécurité de l'ONU a effectué une visite en République Démocratique du Congo dans l'objectif justement d'évaluer le succès de l'activité conjointe, précisant dans ce rapport que les FDLR continuent effectivement de contrôler plusieurs sites miniers de cassitérites dans le sud Kivu, lesquels n'avaient pas été identifiés par le groupe d'expert en 2008⁵. Et ces rebelles ont mis la main sur une importante mine située à l'ouest de Lubero d'où ils avouent avoir été chassés lors de l'opération conjointe. C'est ce qui justifie la thèse selon laquelle les pillages des ressources les plus importantes par les FDLR renforcent et financent leur économie et leur armement.

Les combattants FDLR persistent et signent qu'ils sont disposés à rentrer au Rwanda à condition qu'ils y jouent un rôle politique. Ils expliquent que le problème à la base de leur présence en RDC est politique et qu'il ne peut être résolu qu'à travers un dialogue franc et direct entre les différents acteurs rwandais⁶.

5 Rapport de Nations Unies sur l'activité conjointe rwando-congolaise 2008, p. 2.

6 Idem.

III. L'opération « UMOJA WETU »

Le 7 novembre 2008, les présidents Joseph Kabila (RDC) et Paul Kagame (Rwanda) participent côte à côte à un sommet régional exceptionnel à Nairobi, pour discuter des mesures nécessaires et mettre fin à l'instabilité permanente au Kivu. Un mois plus tard, afin de prévenir l'internationalisation et la régionalisation dangereuse d'une nouvelle crise opposant le CNDP aux autorités de Kinshasa depuis la fin du mois d'août 2008, le Rwanda et la RDC prirent la population congolaise et les observateurs étrangers par surprise. Le 5 décembre 2008, le ministre congolais des Affaires étrangères Alexis Thambwe Mwamba et son homologue rwandais Rosemary Museminali annoncent dans un même communiqué le lancement imminent d'une opération militaire conjointe « Umoja Wetu » contre les FDLR et l'ouverture de négociations directes entre le CNDP et le gouvernement de Kinshasa.⁷

IV. Accord secret entre KABILA et KAGAME

Un cycle ininterrompu de rencontres bilatérales entre représentants des gouvernements congolais et rwandais a été lancé à partir de la fin du mois d'octobre 2008, pour trouver un règlement bilatéral à la crise. Un accord secret fut finalisé durant le mois de novembre 2008 entre les deux chefs d'Etat pour simultanément déposer Laurent Nkunda et désarmer les FDLR.⁸ Ce retournement d'alliance spectaculaire correspondait à une double prise de conscience: le président Paul Kagame mesurait le coût politique croissant associé au soutien à Laurent Nkunda; le président Kabila comprenait que répondre au souci rwandais concernant les FDLR lui offrait en retour une opportunité unique de se libérer du problème CNDP, alors qu'il était confronté à l'écroulement quasi total de son armée au Nord Kivu. En effet, Laurent Nkunda était devenu une gêne pour les deux présidents. L'animosité entre le chef du CNDP et Kabila n'avait fait que grandir de manière évidente depuis 2004, lorsque Nkunda s'était rebellé contre Kinshasa et avait conquis la ville de Bukavu. Depuis l'été 2008, Kagame constatait que Nkunda quittait progressivement son rôle de protecteur

7 La décision a été prise durant ce sommet que le Représentant spécial du Secrétaire générale Olusegun Obasanjo (ancien président du Nigéria) et le Représentant spécial de l'Union africaine Benjamin Mkapa (ancien président de la Tanzanie) prendraient la tête d'une médiation de haut niveau entre le gouvernement de la RDC et le CNDP.

8 Le ministre des Affaires étrangères congolais Alexis Thambwe Mwamba se rendit à Kigali le 28 octobre 2008, le ministre des Affaires étrangères rwandais Rosemary Museminali vint à Kinshasa le 30 octobre 2008, et M. Thambwe retourna à Kigali le 14 novembre 2008. Le 5 décembre 2008, les deux ministres des Affaires étrangères signaient à Goma le plan conjoint prévoyant une opération militaire contre les FDLR. Le 30 décembre 2008, le ministre congolais de la Défense Charles Mwando et son homologue rwandais Marcellin Gapsinzi se rencontraient à Gisenyi au Rwanda pour discuter de la participation rwandaise. Enfin, le 8 janvier 2009, le chef d'état-major des forces armées rwandaises, James Kabarebe, rencontrait le président Joseph Kabila et le chef d'état-major des forces armées congolaises, le général Didier Etumba, à Kinshasa pour présenter le plan de l'opération anti-FDLR et revoir les actions entreprises par les deux gouvernements pour remplacer Laurent Nkunda par une autre personnalité du CNDP, Bosco Ntaganda.

de la minorité congolaise tutsi du Kivu pour investir le champ de la politique nationale du Congo.⁹

Kabila et Kagame parvinrent à s'entendre sur un compromis prévoyant la participation des Forces de défense rwandaises (Rwandan Defence Forces, RDF) à une action militaire contre les FDLR en échange d'une initiative commune pour isoler Laurent Nkunda et offrir un nouveau rôle politique au CNDP dans la moitié sud du Nord Kivu. Le 16 janvier 2009, le sort de Nkunda bascula lorsque son rival au sein du CNDP, Bosco Ntaganda, parvint à obtenir le ralliement à son autorité de l'ensemble des cadres militaires du mouvement. Lors d'une conférence de presse tenue à Goma le même jour, Ntaganda s'engageait à transformer le CNDP en un mouvement politique et à intégrer ses combattants dans l'armée nationale congolaise.¹⁰

1. Déroulement de l'opération

Avant l'action de la coalition FARDC-RDF au Nord Kivu, la MONUC estimait que les FDLR disposaient d'une force d'environ 3 000 hommes armés dans cette province répartis en quatre bataillons et une brigade de réserve. Durant le mois de décembre 2008, la section Désarmement, démobilisation, rapatriement, réintégration et réinsertion (DDRRR) de la MONUC recueillait des informations indiquant que les FDLR intensifiaient leur recrutement et accéléraient leur entraînement. Des combattants rebelles hutu rwandais menaient simultanément des reconnaissances dans les forêts du Kivu pour préparer leur repli dans des zones difficilement accessibles à l'approche des forces de la coalition. Le 5 janvier 2009, dans son centre de commandement de Kibua au Nord Kivu, l'état-major général du mouvement se réunit pour concevoir une réponse stratégique à « Umoja Wetu ». L'option retenue consistait à éparpiller les combattants en petits groupes autonomes dans le but d'éviter un engagement frontal avec la force FARDC-RDF. Le 16 et 17 janvier 2009, le CNDP et la milice hutu des Patriotes résistants congolais (PARECO) avaient accepté l'intégration de leurs combattants au sein des unités FARDC. Avec le ralliement du CNDP à Kinshasa, les FDLR devenaient de facto le seul groupe armé du Kivu à refuser de se soumettre à l'autorité de l'Etat congolais. Isolé et cible commune du Rwanda et de la RDC,

9 *Rapport Crisis Group, Congo : cinq priorités pour une stratégie durable de construction de la paix*, op. cit., pp. 8-9. En Octobre 2005, Laurent Nkunda appelait le peuple congolais à une « libération nationale » et à un soulèvement général contre le pouvoir de Kinshasa. Il devenait en une phrase l'opposant politique numéro un du président Kabila en RDC. Dans la plateforme de revendications remise aux médiateurs de la communauté internationale Olusegun Obasanjo et Benjamin Mkapa, le chef du CNDP exigeait notamment la renégociation de l'accord de partenariat économique de 9 milliards de dollars conclu entre Pékin et Kinshasa en 2007. Un envoyé spécial chinois, M. Guojin Liu, se rendit à Kigali le 5 décembre 2008 pour rencontrer le président Paul Kagame et discuter des difficultés posées par Laurent Nkunda.

10 Depuis plusieurs semaines, le général congolais John Numbi et le général rwandais James Kabarebe collaboraient confidentiellement avec Bosco Ntaganda pour mettre en œuvre une stratégie d'isolation de Laurent Nkunda.

le commandement des FDLR prenait conscience que le mouvement ne pourrait pas gagner militairement ce conflit.¹¹

2. Bilan

Le 25 février 2009, lors de la cérémonie symbolique réunissant la population de Goma et des centaines de soldats des armées nationales du Rwanda et de la RDC, l'état-major de la coalition et les ministres des Affaires étrangères et de la Défense des deux pays rendaient compte des résultats officiels de l'offensive anti-FDLR. Le général John Numbi, commandant des opérations conjointes à cette époque, annonçait qu'« Umoja Wetu » avait atteint 85 pour cent de ses objectifs. Il précisa que la mission de la coalition n'était pas la destruction des FDLR, mais la réduction de ses capacités opérationnelles pour obtenir sa capitulation et le rapatriement au Rwanda de ses combattants. La phase I de l'opération anti-FDLR étant terminée, les FARDC appuyées par la MONUC devaient alors étendre les actions militaires au Sud Kivu.

Il résulte de ce qui précède qu'en dépit du succès politique engrangé, l'opération laissa un goût d'inachevé marqué par l'échec du désarmement. Sur le plan politique, des gains tactiques ont été réalisés par la coalition en février 2009. En effet, les FDLR ont temporairement abandonné des bases symboliques et ont évacué l'intérieur des villages. Le groupe rebelle a perdu son accès aux marchés, aux axes de communication et à certaines zones minières. Dispersées en petits groupes et contraintes de fuir la coalition, les unités FDLR ont temporairement perdu en cohésion et en capacité de commandement. A travers cette opération, le Rwanda a réussi à sécuriser pendant une période de quelques semaines la partie du Nord Kivu la plus proche de sa frontière et à préparer dans les collines du territoire de Masisi précédemment contrôlées par le CNDP un espace favorable au retour d'une partie des 55 000 réfugiés tutsi congolais vivant au Rwanda. Moins de dix jours après la conclusion de l'offensive, la communauté internationale imposait symboliquement de nouvelles sanctions individuelles à cinq hauts responsables politiques et militaires des FDLR, dont Callixte Mbarushimana et le général Sylvestre Mudacumura.¹²

Cependant, ces gains politiques ne se sont pas traduits par un affaiblissement permanent des FDLR au Kivu. En survivant à cette offensive, les chefs politiques et militaires ont démontré à nouveau leur résistance et la solidité de leur opposition à la démobilisation des combattants. Fin février 2009, le haut commandement du groupe organisa des célébrations

11 Entretien de Crisis Group, officier rwandais, Rwanda, 23 février 2009.

12 Le 3 mars 2009, la Belgique, les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne soumièrent au Conseil de sécurité de l'ONU une liste de quatre responsables des FDLR afin qu'ils soient placés sur la liste des personnes visées par les interdictions de voyager et le gel des avoirs prévues par la résolution 1857 (2008). Ces dirigeants des FDLR étaient Callixte Mbarushimana, Stanislas Nzeyimana, Pacifique Ntawunguka et Leopold Mujyambere. Washington rédigeait le même jour un ordre exécutif qui ajoutait le commandant militaire des FDLR/FOCA, le général Sylvestre Mudacumura, à ce groupe pour leur infliger des sanctions sur le territoire américain.

à Bunyakiri et à Hombo au Sud Kivu pour fêter le départ des troupes RDF et la « victoire des FDLR ». ¹³ En effet, après 35 jours d'une offensive menée exclusivement au Nord Kivu, ses pertes sont en réalité relativement limitées. L'estimation officielle du nombre de combattants rebelles neutralisés, blessés ou capturés est mise en cause par les officiers de la MONUC. Les casques bleus et observateurs militaires des Nations unies n'ont pu confirmer les pertes signalées à la presse par les FARDC durant l'opération. ¹⁴ La progression de différentes colonnes RDF au Nord Kivu a été rapide et donna lieu à peu d'affrontements directs. Les rebelles se réfugiaient dans les collines à l'approche de soldats rwandais qui ne s'arrêtaient pas plus de deux jours dans le même village. Les pertes enregistrées par les FDLR et la coalition ont probablement été inférieures à quelques dizaines de tués et blessés. ¹⁵ Les civils rwandais du Kivu ont été nombreux à rentrer dans leur pays d'origine pour fuir les affrontements. UNHCR transporta près de 4 000 civils à travers la frontière durant les deux premiers mois de 2009. Cependant, le nombre de combattants qui déserta les FDLR pour se rendre à la MONUC durant l'opération « Umoja Wetu » est relativement faible. Sur les 512 combattants rapatriés au Rwanda par la section DDRRR du 1^{er} janvier au 26 février 2009, plus d'une centaine étaient des membres rwandais du CNDP refusant l'intégration dans les FARDC. ¹⁶

V. L'opération Sukola 2 contre les FDLR

L'opération Sukola 2 contre les rebelles hutus rwandais a été lancée en février 2016 au Nord-Kivu. Elle comprenait des forces de couverture avec 12 régiments d'infanterie. Comme forces de réaction rapide déployés sur le terrain, il y a eu les unités de la 31^e brigade commandos/URR du général de brigade Kalonda avec le 321^e bataillon Commando stationné à Mobambiro près de Goma et le 322^e bataillon commando stationné au camp de Rumangabo en territoire de Rutshuru déployés en opérations contre les FDLR sur l'axe Vitshumbi – Tongo. Le 391^e régiment commando/formé par Africom menait les opérations contre les FDLR et les milices de Cheka dans le territoire de Walikale. Les forces de réaction rapide étaient assez bien équipées, à peu près comme la Garde républicaine. Les unités de la Garde républicaine qui étaient stationnées à Goma (camp Mobambiro, domaine présidentielle de Karibu et dans le domaine de Katala en territoire de Rutshuru) servaient de forces de défense principale car lourdement équipées. ¹⁷

13 Entretien de Crisis Group, un cadre DDRRR de la MONUC, Bukavu, 3 mars 2009.

14 Entretien de Crisis Group, des officiers de la MONUC, Goma, 26 février 2009.

15 Observations et entretiens de Crisis Group, zone Masisi Nyabiondo-Kashebere, 18–22 février 2009; entretien de Crisis Group, officiers d'état-major MONUC, Goma, 26 février et 7 mars 2009.

16 Entretien de Crisis Group, cadres et des sensibilisateurs DDRRR de la MONUC, Nyabiondo, 20 et 21 février 2009, Les communiqués de presse de la MONUC commentant l'impact de l'opération « Umoja Wetu » sur le désarmement des FDLR, Goma, 28 février 2009.

17 Rapport : "WHO ARE THE KILLERS OF BENI?", <http://congoresearchgroup.org/new-report-who-are-the-killers-of-beni/>.

Il y eut également un déploiement supplémentaire en appui aux unités de la GR au Nord-Kivu du 15^{ème} régiment de la 10^{ème} brigade spéciale d'infanterie GR stationnée habituellement à Kinshasa (camp CETA). Cette unité était dirigée par le colonel Yves Kibawa. Le détachement de la force aérienne/FARDC en appui aux opérations Sokola 1 et 2 était essentiellement stationné à la partie militaire de l'aéroport de Goma avec une équipe avancée à l'aéroport de Béni/Mavivi.¹⁸

Malgré cet impressionnant déploiement, l'opération eut un résultat quelque peu mitigé ou presque défaillant. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette défaillance des FARDC, notamment de soupçons de complicité interne et de la passivité des troupes au combat, le problème de ravitaillement en carburant qui était soit insuffisant ou cannibalisé dans certains cas, des insuffisances en matériels de radio transmission, les frustrations de certains officiers relevés de leurs fonctions.¹⁹ A Beni par exemple, plusieurs analyses et rapports de divers experts, voire de la mission parlementaire menée en octobre 2014 et même des témoignages que nous avons recueillis directement des sources militaires opérationnelles déployées à Beni, parlent de complicités internes au sein des FARDC, de leur passivité et d'une désorganisation du commandement et des troupes dans ce secteur opérationnel. On évoque aussi des mobiles politiques locaux et nationaux et géopolitiques régionaux latents derrière la violence qui sévit à Béni depuis le 2 octobre 2014, quelques mois après le décès inopiné du Général Lucien Bahuma, l'ancien commandant de la région militaire du Nord-Kivu et en même temps commandant de l'opération Sukola 1 qu'il a menée avec succès.

C. Des défis à relever et perspectives

Pour neutraliser les FDLR dans l'est de la RDC plusieurs défis majeurs doivent être relevés, dont leur identification, la mise en place d'une coordination efficace entre les FARDC et les RDF tout en protégeant les populations civiles et en valorisant le retour des personnes déplacées. La lutte contre les FDLR passe également par le démantèlement de leurs réseaux de financement et de recrutement pour réduire leur influence sur les populations locales.

I. De l'identification des FDLR

La production par le Rwanda d'une liste de génocidaires des FDLR réfugiés dans l'Est du Congo est essentielle pour leur isolement et la distinction entre les combattants impliqués dans le génocide de 1994 et ceux qui ne le sont pas. Un certain nombre de combattants FDLR ont été intégrés à l'armée congolaise : leur connaissance du terrain et leur discipline contrastent en effet avec une armée nationale indisciplinée, vivant de pillages et qui n'a connu que des défaites majeures dans ses contacts avec le CNDP de Laurent Nkunda. Il

18 Rapport, note 6.

19 Rapport de la commission parlementaire de 2016 sur l'opération Sukola 2.

arrive aussi que les combattants du FDLR passent des accords conjoncturels avec certaines bandes Maï-Maï, mais celles-ci ne sont en aucune mesure capables de constituer une menace sérieuse pour les FDLR.

Enfin, on note que le contact avec les populations et les administrations locales sous leur contrôle effectif est ambigu. Une enquête de terrain menée par « le Life and Peace Institute » au sud du Nord-Kivu où les FDLR faisaient la loi à la fin 2006 a pu constater que populations et autorités « n'ont pu faire autrement que de trouver un accord avec les FDLR afin que celles-ci acceptent de sécuriser les populations. Ici la présence des FDLR répond à un besoin sécuritaire de populations désireuses de limiter la marge de manœuvre des militaires FARDC non brassés et indisciplinés. Si les populations continuent à percevoir la présence de ces militaires étrangers comme une menace de première importance et les considèrent comme les premiers responsables des nombreuses violences dont elles sont victimes, elles se voient contraintes de cohabiter avec elles. Et cette cohabitation, que l'on voudrait dans l'idéal la plus minime possible, en arrive inévitablement à se traduire par une certaine intégration des Hutu rwandais dans le tissu social congolais. Ainsi remarque-t-on au moins deux conséquences. Premièrement, des cas de mariages contractés entre Hutu rwandais et Congolais ont été rapportés. Deuxièmement, des enseignants et des enfants rwandais ont pu être intégrés dans les structures scolaires locales afin que l'éducation des enfants des FDLR et de leurs dépendants soit assurée.²⁰

Cette insertion dans le tissu socio-économique du Nord-Kivu est l'un des aspects les plus remarquables des FDLR. Etrangers dans la région, ils ont réussi par exemple dans le territoire de Walikale à s'insérer dans de multiples activités économiques durables et qui n'ont rien à voir avec de la prédation. Depuis 1996, ils sont devenus commerçants de bétail, tenanciers de restaurants, exploitants de cassitérite et d'or, pousseurs de vélo, menuisiers, transporteurs ou loueurs de véhicules, etc. Le décompte effectué par une recherche de terrain indique que ces FDLR exercent leurs activités dans plus d'une vingtaine de localités du territoire.²¹

Au Sud-Kivu, la situation se présente sous un jour différent, mais tout aussi paradoxal. En territoire de Bunyakiri (nord du Sud-Kivu), les FDLR qui avaient été durement attaqués par une brigade des FARDC ont, en guise de représailles, pris les civils pour cible, et commis des exactions sans précédent. De nombreux déplacés se sont vus contraints de quitter les zones retranchées qu'ils habitaient et ont afflué vers les centres commerciaux. La présence d'un camp de militaires pakistanais de la MONUC n'a rien changé à cette situation.²² Deux années après, les populations de Bunyakiri avaient toujours ces exactions en mémoire. Au cours d'une nouvelle mission parrainée par le Life and Peace Institute,

20 Rapport de mission, Life and Peace Institute, «Analyse des dynamiques locales de cohabitation avec les groupes armées FDLR à Bunyakiri, Hombo Nord, Hombo Sud et Chambucha, octobre-décembre 2006, p. 5, 11.

21 *PASCAL RUDAHIGWA*, « Les FDLR dans le territoire de walikale », Pole Institue, Kinshasa, vol 5, N°3, mars 2008, pp. 17-18.-25.

22 Idem.

ces populations demandaient une « solution politique » pour le problème des FDLR, c'est-à-dire un dialogue inter-rwandais. Prises en otage par la rébellion rwandaise, elles (avaient) en effet fini par adopter elles-mêmes certains éléments du discours et des arguments des FDLR.²³

II. Du contrôle des territoires occupés par le M23

Le bien-fondé de la signature du dernier accord de paix repose sur son impact sur le terrain. A ce sujet, la mère des batailles concerne de la neutralisation des FDLR, dont la zone d'influence (le Rutshuru et le Masisi) se trouve actuellement contrôlée par le M23. Certains se sont même réfugiés au Burundi. Concernant le calendrier, le mécanisme conjoint de coordination de la sécurité devrait être mis en place vers fin juillet 2025, et la neutralisation des FDLR devrait s'étaler sur 4 mois, en plusieurs phases. Le contenu du deal économique « *minerais contre sécurité* » n'est pas encore connu. Il devrait faire l'objet d'un nouvel accord et être discuté en septembre. Dès lors, il est clair que pour un règlement rapide et définitif du conflit à l'Est du Congo, il faudra encore patienter et éviter les multiples chausse-trappes qui jalonnent le long chemin de la paix à l'Est du Congo.

III. De la protection des civiles et retours de déplacés

Les populations civiles sont souvent prises au piège des conflits. Il est impératif de mettre en place des mécanismes pour les protéger et éviter les pertes civiles. Mais aussi créer des conditions pour un retour sécurisé et volontaire des personnes déplacées dans leurs foyers est essentiel pour la stabilité de la région. Et ce par un dialogue inter rwandais en vue de mettre fin au conflit ethnique et prévenir un nouveau génocide. Les FDLR opèrent dans des zones rurales et isolées, rendant difficile la protection des populations civiles par les forces de sécurité congolaises et la MONUSCO. Il est crucial d'établir des zones protégées à proximité des territoires contrôlés par les FDLR et de maintenir le contrôle des routes principales de jour comme de nuit pour limiter les repréailles des rebelles.

IV. La lutte contre les sources de financement et de recrutement

Selon le Groupe d'experts des Nations unies, « les FDLR tirent des bénéfices se chiffrant en millions de dollars par an du commerce de minéraux dans l'est de la République démocratique du Congo, en particulier la cassitérite, l'or, le coltan et le wolframite. Le commerce des minéraux revêt une très grande importance pour les FDLR, dont les commandants détachent des unités chargées de taxer et contrôler les échanges dans le cadre d'un système

23 PADEBU et LIFE AND PENCE INSTITUTE, « Mise à jour sur la situation sécuritaire de Runyas, Rapport réalisé par le Programme d'action pour le développement des bases unies (PADEBU), septembre 2008, p. 5.

dit de “logistique non conventionnelle”. Des ex-combattants ont informé le Groupe que les fonds perçus par les FDLR remontaient vers le sommet de la hiérarchie du mouvement». ²⁴

Au Sud-Kivu, où les FDLR contrôlent la majorité des sites miniers, ²⁵ de très nombreuses taxes sont perçues dans les « carrés miniers » : des vignettes, un « jeton ration », des cartes de creuseurs, des droits d'accès dans les carrés, des taxes (la résidence, des taxes de civilité, des taxes de lotissement, des taxes d'achat sortie sur le coltan ou la cassitérite, sans compter la taxe de 10 USD « pour la libération du Rwanda imposée à tout Congolais de 17 ans » en territoire de Mwenga. ²⁶ Ce sont aussi les FDLR qui assurent le commerce des minerais et du bois vers le Burundi via des pirogues motorisées. Mais le plus souvent, des comptoirs miniers exportateurs d'or, de cassitérite de coltan tan et de wolframite sont impliqués dans le préfinancement de ce trafic à partir de Bukavu ou d'Uvira. ²⁷

Au Nord-Kivu, où les combattants des FDLR sont en nombre important dans les territoires dits du Petit Nord (Walikale, Masisi et Rutshuru), mais vivent le plus souvent dans des forêts, les chercheurs d'IPIS affirment que les ressources qu'ils peuvent tirer des activités minières demeurent une motivation importante pour les FDLR. Plusieurs gisements de cassitérite et de coltan se trouvent dans les régions sous leur contrôle. Ils n'occupent pourtant pas le site minier important et n'ont jamais essayé d'en conquérir ». ²⁸ Des négociants collaborant avec deux comptoirs d'achat achètent des quantités importantes de cassitérite sur le marché de Musenge, « qui est contrôlé conjointement par la 85^{ème} brigade des FARDC et les FDLR ». ²⁹ En outre, toujours selon le Groupe d'experts, les FDLR sont impliquées aussi dans l'exploitation de quantités importantes d'or dans plus de 100 mines de petite taille où «les FDLR faisaient régner la terreur»: cet or était vendu à plusieurs commerçants Nande, détenant un monopole sur l'exportation de l'or, et exporté par avion de Butembo à Dubaï par le biais d'un riche homme d'affaires indien. ³⁰

Selon les chercheurs d'IPIS, les FDLR sont aussi très actives dans le commerce du chanvre dans la zone frontalière de Lubero, Walikale et Rutshuru où la quasi-totalité de la production est contrôlée par eux, la vente s'effectuant ici aussi en connivence avec les officiers d'une brigade des FARDC et leurs épouses. « La drogue est chargée sur des camions cachée sous une couche de sacs de manioc. Les camions quittent les villes de Kayna, Kanyabaonga ou Kirumba. Une partie du chanvre est consommée sur place. La demande est importante à Goma. Le chanvre non consommé localement est “exporté” vers

24 Rapport final du Groupe d'experts, 12 décembre 2008, § 73.

25 Idem.

26 Ibidem.

27 MIHALI NYAMATOMWA, « Vécu des populations sous le contrôle des FDLR (Axe Kamituga) », dans *Pole Institute*, « La conférence de Goma et la question des FDLR au Nord et au Sud-Kivu. Eut des lieux », *op cit.*, pp. 38–39.

28 Idem.

29 Ibidem.

30 Rapport, note 26, § 94.

le Rwanda et l'Ouganda. Il passe la frontière à Kasindi et Bunagana vers l'Ouganda et à Goma et Bunagana vers le Rwanda. Ce trafic génère de gros profits. Un sac de 60 kg de chanvre récolté coûte 30 USD dans les villages où les plants sont cultivés. À Kayna et Kanyabayonga, il est revendu au prix de 60 ou 70 USD. À Goma, le chanvre est traité et coupé³¹. A Gisenyi (Rwanda), un kilo du produit mal coûté 90 à 100 USD³². En bref, les FDLR sont les «protectrices» de toute une économie locale qui se déploie au Kivu. C'est ce qu'exprimera assez justement et ingénument un porte-parole de l'armée congolaise au moment de lancer l'offensive contre eux en juin 2009. « Nous savons que vous vous cachez dans les grandes villes et dans certaines localités (...). Vous avez des pharmacies, des magasins, des sociétés de transport, vous entretenez des relations avec quelques commerçants ou hommes d'affaires inciviques »⁽³¹⁾ En d'autres termes, ceci signifie que les FDLR et leurs dépendants se sont bel et bien insérés dans les sociétés locales où ils sont présents depuis plus d'une décennie.

C'est bien cette intégration ambiguë qui est notée et détaillée dans une étude de terrain effectuée en avril 2009 en territoire de Kalehe où les FOLK sont nombreux. « Les FDLR ont recours à des commerçants congolais comme relais d'approvisionnement ou d'écoulement de certaines marchandises à partir ou vers les grands centres urbains auxquels elles n'ont pas directement accès. Dans les marchés sous contrôle des groupes armés, on peut voir des combattants faire leurs achats chez divers marchands, tout comme des Congolais achètent de manière très naturelle des effets vendus par des combattants FDLR, tels que des têtes de bétail par exemple.³³

Dans les marchés sous leur contrôle, ce sont les seules FDLR qui fournissent les bouchers locaux en vaches ou en chèvres pour que ces derniers égorgent et revendent la viande au détail. Sur le marché d'Ekingi, le président du comité des commerçants de viande boucanée de Kambegete n'a d'autre choix que de se fournir auprès des FDLR pour ravitailler le marché de Kambegete situé dans la zone FARDC. Ainsi peut-on constater l'omniprésence des hommes armés dans la vie de tous les jours d'une large partie la population du territoire de Kalehe : que ce soit lors du paiement ou des achats au marché, lors du passage aux barrières dressées par les groupes armés ou d'une discussion autour d'une bière dans un bar de fortune, lors d'une simple promenade ou de la messe du dimanche, les contacts avec les hommes en armes sont inscrits dans le quotidien des populations. Celles-ci ont dès lors développé une expérience et une connaissance profondes de cette cohabitation difficile et délicate avec cette multitude de groupes armés. »³⁴

31 Idem.

32 *Agence France Presse*, 7 juillet 2009.

33 *Note 35*.

34 Idem.

V. La coordination et coopération militaire

Il est crucial d'améliorer la coordination entre les forces congolaises et rwandaises pour une action militaire efficace contre les FDLR, en tenant compte des préoccupations de chaque partie. Mais aussi élargir cette opération dans le cadre de la SADC ou EAC en vue d'obtenir l'appui régional. Un programme de désarmement et démobilisation réformé est nécessaire, incluant des campagnes de sensibilisation et des options de rapatriement ou de relocalisation pour les combattants des FDLR. Par sa nature complexe, ce groupe des FDLR ne sont pas un groupe monolithique. Ils sont composés de divers éléments, notamment des anciens militaires rwandais, des miliciens hutus, et des civils. Certains sont impliqués dans des crimes graves, tandis que d'autres cherchent simplement à survivre dans un environnement hostile. Cette diversité rend difficile l'application d'une stratégie unique. Les tensions entre la RDC et le Rwanda, ainsi que l'instabilité dans la région des Grands Lacs, compliquent la situation. Une coopération régionale renforcée est nécessaire pour lutter efficacement contre les FDLR.

VI. La dimension judiciaire

La poursuite des responsables des crimes graves commis par les FDLR est un élément important pour assurer la justice et la réconciliation. Des enquêtes et des poursuites doivent être menées de manière indépendante et impartiale. Les Nations Unies ont suivi de près les activités des FDLR et ont imposé des sanctions à certains de leurs membres malheureusement sans aucun impact. Le principal défi de la justice face au FDLR, en République démocratique du Congo (RDC), réside dans la difficulté à traduire en justice les membres de ce groupe armé rwandais, auteurs de crimes graves, tout en assurant la sécurité des populations civiles et en favorisant la réconciliation dans la région : l'impunité et le manque de coopération. Ceci présente plusieurs difficultés : La difficulté à appréhender les auteurs car les FDLR opèrent dans des zones souvent difficiles d'accès et leur structure est complexe, ce qui rend leur arrestation et leur traduction en justice difficiles. L'absence de témoignages du fait que les victimes et témoins de crimes commis par les FDLR peuvent hésiter à témoigner par peur de représailles constitue une véritable entrave pour des enquêtes crédibles et efficaces.³⁵

Il est essentiel de renforcer les capacités des institutions judiciaires congolaises pour leur permettre de mener des enquêtes et des procès efficaces mais surtout la coopération régionale et internationale : La justice ne peut être rendue efficacement sans une coopération étroite avec les autorités rwandaises et la communauté internationale, notamment les organisations de défense des droits humains et la MONUSCO.

En conclusion, la justice face aux FDLR est un défi complexe qui nécessite une approche globale et intégrée, combinant la poursuite des auteurs de crimes, la réparation

35 MAYUNGU MATONDO D., « Géopolitique rwandaise et ougandaise à l'est de la RDC » RIDSP, vol.4, N°8, aout 2024, pp. 635–655.

des victimes, et la promotion de la paix et de la réconciliation dans la région des Grands Lacs.

Conclusion

La neutralisation des FDLR nécessite de relever plusieurs défis sur le plan interne et externe; si non elle demeurera une stratégie qui donnera au contour de processus de paix un caractère cérémonial.

Ceci nécessite une approche globale qui tiendra compte de la complexité du groupe, de la nécessité de protéger les populations civiles, de la coopération régionale et de la dimension judiciaire : Une stratégie efficace doit combiner des actions militaires, des efforts de diplomatie, des programmes de DDR et des initiatives pour lutter contre l'impunité, la logique de paix par le renforcement de capacité sécuritaire et la restauration de l'Etat, la mise en place d'une commission spéciale du HCH en collaboration avec le Rwanda, la logique de la paix civile renforcera l'esprit du dialogue national au Rwanda et en Ouganda comme il s'est tenu les concertations nationales en RDC dans l'esprit de résoudre l'antagonisme culturel et ethnique entre les hutu et Tutsi, soubassement de l'insécurité à l'Est de la République Démocratique du Congo. Ceci renforcera le lien entre les communautés ennemies et donnera un nouvel ordre des relations entre les civils non seulement du Rwanda et d'Ouganda mais aussi de la sous-région.

Un programme sérieux de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) est nécessaire pour permettre aux membres des FDLR de laisser les armes et de retourner dans la société. Ce programme doit offrir des options de rapatriement au Rwanda, de relocalisation dans d'autres régions de la RDC ou de réinstallation dans des pays tiers.